

# Parcours d'accueil ou d'intégration et aides pour migrants

Le parcours d'accueil et d'intégration est un accompagnement pour les personnes primo-arrivantes dans l'apprentissage de la langue, de la citoyenneté et de l'insertion socio-professionnelle. L'objectif est de permettre aux nouveaux arrivants de mener une vie autonome et de participer à la société belge. Ce parcours est désormais obligatoire dans les trois régions.

## L'accès aux parcours

Les décrets bruxellois francophones définissent le primo-arrivant comme toute personne étrangère :

- ayant un titre de séjour de plus de trois mois,
- inscrite au registre des étrangers d'une commune bruxelloise,
- âgées de plus de 18 ans et de moins de 65 ans,
- séjournant en Belgique depuis moins de trois ans.

Les citoyens d'un État-membre de l'Union européennes (UE), de l'Espace économique européen (EEE), de la Suisse et des membres de leur famille sont aussi considérés comme primo-arrivants dans le décret bruxellois francophone.

Dans le décret flamand, le primo-arrivant est défini comme toute personne étrangère de 18 ans et plus qui vient s'installer à long terme en Flandre ou à Bruxelles et la personne de nationalité belge née en dehors de la Belgique et dont au moins un des parents n'est pas né en Belgique.

Si vous désirez vous renseigner sur les conditions pour introduire une demande de nationalité belge, consultez le site du [SPF justice](#).

## En pratique...

A Bruxelles deux parcours co-existent :

- Le « parcours d'intégration » (néerlandophone) mis en place par BON comprenant :
  - des cours d'orientation sociale (60 heures) donnés dans la langue maternelle du participant ou dans une autre langue qu'il maîtrise. Il s'agit d'avoir un aperçu des institutions belges, de l'environnement culturel et économique, et d'acquérir une connaissance générale des métiers et du marché de l'emploi,
  - des cours de néerlandais,
  - un accompagnement individuel.

- Le « parcours d'accueil » (francophone) mis en place par les BAPA comprenant :
  - un accompagnement individuel dans la langue du participant,
  - un module d'information "droits et devoirs" (10 heures) et une formation à la citoyenneté (50 heures),
  - des cours de français,
  - une orientation socio-professionnelle.

Sources : [www.vivre-en-belgique.be](http://www.vivre-en-belgique.be); [cire.be](http://cire.be)

### **Vous ne répondez pas aux conditions d'admission ?**

Pour plus d'informations sur les titres de séjour en Belgique, veuillez vous adresser à l'Office des étrangers.

Si vous résidez en Belgique depuis plus de trois ans, des ateliers citoyens existent. [Découvrez les !](#)

### **Découvrez aussi :**

[Valorisez vos acquis](#)

### **D'autres services d'aide aux primo-arrivants existent aussi...**

Consultez les dans la liste des formations ci-dessous.

## FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

---

### **Actiris**

1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

0800 35 123

<http://www.actiris.be>

### **Service : Test linguistique pour l'obtention de la nationalité belge** [RÉF. 9048](#)

Besoin de tester votre niveau linguistique en vue de demander la nationalité belge ? Actiris

organise des tests dans les trois langues nationales.

**Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Contactez le call center au 0800 35 123 et suivez les instructions spécifiques du répondeur pour accéder au service d'inscription des tests linguistiques pour l'obtention de la nationalité. Demandez votre inscription sur une liste d'attente.

---

### **BAPA de Bruxelles Bureau d'accueil pour primo-arrivants.**

1000 Bruxelles - Boulevard Pacheco 34  
02/279.49.70  
info.bapabxl@brucity.be  
<http://www.bapabxl.be>

#### **Service : Accueil et accompagnement individuel des primo-arrivants**

**[RÉF. 8421](#)**

**Pour s'informer et postuler:** Se présenter sur place aux heures de permanence ou prendre rendez-vous par téléphone.

---

### **BON - Brussels Onthaalbureau Nieuwkomers/Agentschap en Inburgering Regio Bruxelles**

1000 Bruxelles - Rue de la Chancellerie 17 A  
02 701 73 80  
info@bon.be  
<http://www.bon.be>

#### **Intégration civique pour primo-arrivants**

**[RÉF. 993](#)**

Vous désirez en savoir plus sur Bruxelles et la Belgique ? Vous souhaitez construire votre avenir professionnel et privé et acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour contribuer activement à la société ?

**Durée:** 6 semaine(s) **Horaire:** en journée 4 fois/sem + cours de langues OU en soirée 2 fois/sem + cours de langues **Début:** Accueil permanent et entrées régulières **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Contactez l'organisme pour informations complémentaires et inscriptions.

#### **Parcours d'intégration - Secteur de la santé**

**[RÉF. 8198](#)**

Ce parcours d'intégration peut vous intéresser si vous êtes primo-arrivant à la recherche d'un emploi ou d'une formation dans le secteur de la santé

**Durée:** 7 semaines **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h-12h **Début:** En attente de nouvelles dates Une fois par an **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Prendre contact avec l'organisme par téléphone au 02 701 73 80 ou par mail info@bon.be **Pour s'informer uniquement:** Consulter le site <https://www.bon.be/nl/inburgering-met-focus-op-de-zorgsector>

---

### **CIPROC - Centre d'impulsion socio-professionnel et culturel**

1030 Schaerbeek - Avenue du Suffrage Universel 39

02 608 37 08  
info@ciproc.be  
<http://www.ciproc.be>

**Service : Aide à l'insertion socioprofessionnelle pour les chercheurs d'emploi et les primo-arrivants**

**RÉF. 4713**

**Horaires:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h - 12h et 13h - 17h **Pour s'informer et postuler:** Contactez l'organisme par mail: info@ciproc.be ou par téléphone.

---

**CIRE - Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers**

1050 Ixelles - Rue du Vivier 80-82  
02 629 77 10  
cire@cire.be  
<http://www.cire.be>

**Service : Permanences d'information et d'orientation pour migrants**

**RÉF. 7503**

Accompagnement, écoute et aide dans les démarches administratives, sociales et juridiques pour le public migrant.

**Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Rendez-vous au Ciré lors des permanences. Attention ! Le nombre d'entretiens en permanence est limité.

---

**Cité des métiers de Bruxelles**

1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

**Vivre et travailler à Bruxelles - Live and work in Brussels**

**RÉF. 9448**

Séance d'information sur le programme d'intégration gratuit de Bon - Info session about Bon's free integration programme

**En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement.

---

**Cohésion**

1210 Saint-Josse-ten-Noode - Rue de la Pacification 2  
02 280 09 46 / 0487 370 112  
contact@asblcohesion.be  
<http://www.asblcohesion.be>

**Service : Accueil et accompagnement des primo-arrivants**

**RÉF. 6836**

**Durée:** Variable suivant le cas **Horaires:** lundi mardi jeudi vendredi en journée de 9h30 à 11h30 ET lundi mardi mercredi jeudi vendredi en soirée de 18h30 à 20h30 (permanences) **Début:** Dès la première visite

**Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** soit Rendez-vous aux permanences du centre : les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin (de 9h30 à 12h00) ou les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis soir, (de 18h30 à 21h00). Vous pouvez vous inscrire pendant toute l'année (vacances scolaires comprises). ; soit Prenez rendez-vous en téléphonant au 02 280 09 46, 02 732 07 99 ou 0487 370 112 (du lundi au vendredi de 9h à 21h).

---

### **Convivial**

1190 Forest - Rue du Charroi 33-35  
02 503 43 46  
aft@convivial.be  
<http://www.convivial.be>

### **Service: BAPA Bureau d'accueil pour primo-arrivants**

**RÉF. 8172**

Convivial accompagne les réfugiés reconnus tout au long de leur parcours, depuis leur installation autonome dans un logement jusqu'aux premiers pas vers la réalisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

**Pour s'informer et postuler:** Contactez l'organisme.

---

### **MOVE- SAMPA - Service d'aide aux molenbeekois primo-arrivants**

1080 Molenbeek - Rue Comte de Flandre,15  
02/422 06 23  
sampa@move.brussels

### **Service : Aide aux primo-arrivants**

**RÉF. 3430**

**Durée:** En fonctions des besoins **Début:** Toute l'année (suivant les disponibilités) **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** La plupart des services sont accessibles uniquement sur rendez-vous. Le service social et juridique organise des permanences le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et le mardi de 13h à 16h. Des tickets sont disponibles à l'accueil à partir de 8h. Les permanences sont possibles que pour les nouvelles demandes. Prise de rendez-vous possible seulement pour les personnes ayant déjà un dossier.

---

### **Objectif asbl**

1000 Bruxelles - Rue du canal 2  
02/512.67.27  
contact@objectifasbl.be  
<http://www.allrights.be/>

### **Service: Information et accompagnement pour l'obtention de la nationalité belge**

**RÉF. 9194**

Vous êtes perdu et vous posez des questions sur l'obtention de la nationalité belge? Contactez Objectif asbl pour vous faire accompagner dans vos démarches.

**Pour s'informer et postuler:** soit Téléphonnez au 02 512 67 27 ; soit Envoyez un mail à :  
service.juridique@objectifasbl.be

---

## Travailler pour be

1000 Bruxelles - Boulevard Simon Bolivar 30 bte 1  
02/740 74 74  
<http://www.travaillerpour.be>

### **Service : Test linguistique pour l'obtention de la nationalité belge** [RÉF. 9049](#)

Besoin de tester votre niveau linguistique en vue de demander la nationalité belge ? Le Selor organise des tests dans les trois langues nationales.

**Pour s'informer et postuler:** Inscrivez-vous via votre compte sur le site Travaillerpour.be et choisissez un rendez-vous en fonction de vos disponibilités et des dates proposées.

---

## VIA

1030 Bruxelles - Rue Kessels 14 boîte 8  
02/563.52.52  
info@via.brussels  
<http://www.via.brussels/>

### **Citoyenneté** [RÉF. 7644](#)

Un module qui vous permettra de découvrir la Belgique sous l'angle de la citoyenneté si vous êtes primo-arrivant!

**Durée:** 50 heures réparties sur un mois en journée et sur 2 mois pour les formations en soirée. **Horaire:** en soirée OU en journée **Début:** Accueil permanent **Pour s'informer et postuler:** soit Contactez VIA Schaerbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi de 17h à 20h ; soit Contactez VIA Molenbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et jeudi de 17h à 20h

### **Droits et devoirs : Vivre en Belgique** [RÉF. 7137](#)

Un programme court pour découvrir vos droits et devoirs en Belgique si vous êtes primo-arrivant.

**Durée:** 10 heures divisées en 4 séances de 2h30 **Horaire:** en soirée OU en journée **Début:** Accueil permanent **Pour s'informer et postuler:** soit Contactez VIA Schaerbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi de 17h à 20h ; soit Contactez VIA Molenbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et jeudi de 17h à 20h

### **Service : Accueil et accompagnement des primo-arrivants** [RÉF. 9324](#)

Via asbl est reconnu comme BAPA ou bureau d'accueil pour primo-arrivants. A ce titre, Via organise le parcours d'accueil en vue de faciliter l'insertion de la personne primo-arrivante.

**Horaire:** en soirée OU en journée **Début:** Accueil permanent **Pour s'informer et postuler:** soit Contactez VIA Schaerbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi de 17h à 20h ; soit Contactez VIA

Molenbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et jeudi de 17h à 20h